Fiscalité immobilière : mode d'emploi

Domaine d'intervention : Immobilier

OBJECTIFS

- Appliquer les grands principes de la fiscalité immobilière
- Distinguer les règles fiscales en fonction du régime (cession, acquisition, location)
- Déterminer les situations soumises à TVA
- Différencier les situations soumises à la déclaration en revenu foncier et en BIC

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux promoteurs, aménageurs, lotisseurs, Géomètres-Experts, notaires, avocats, responsables de l'aménagement et de l'urbanisme, architectes, maîtres d'œuvre, bailleurs sociaux, banquiers, ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs immobiliers et leurs partenaires professionnels et conseils.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis
Une expérience professionnelle en immobilier est vivement recommandée

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITES PEDAGOGIQUES
Les méthodes seront adaptées aux objectifs et au stagiaire : Apports théoriques, méthodologiques, processus d'amélioration des pratiques personnelles et collectives, exercices pratiques individuels.

MOYENS ET OUTILS
La formation propose les modalités du présentiel avec des salles équipées dans les locaux du Cnam. Les supports seront fournis au stagiaire.

INTERVENANT

Notre intervenant est un juriste ou avocat fiscaliste capable de partager son expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Lors de la formation, les acquis du participant seront évalués au regard des objectifs (Quiz)
- La formation fait l'objet d'une auto-évaluation et d'une évaluation en séance au démarrage et à la fin de la formation
- Une évaluation satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant

Formation INTRA

Modalité proposée

PRÉSENTIEL DISTANCIEL

Dates
Nous consulter

Durée
7h de formation

Lieu
Cnam, 25 boulevard Guy Mollet, Nantes
Dans l'un de nos sites
Cnam Pays de la Loire

Ou bien dans les locaux de votre organisation
Ou à distance

Horaires
Présentiel : 9h00 -12h30 et 13h30 -17h00
Distanciel : nous consulter

Accessibilité
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

Le Cnam – ICH Ouest
25 bd Guy Mollet - BP 31115 - 44311 Nantes cedex 3
02 40 16 10 11 - ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr
N°SIRET : 32439762900118 - N° organisme de formation : 52440210544 - code APE : 8542Z

PROGRAMME

Les grands principes de fiscalité

La fiscalité de l'acquisition immobilière

- Les acquisitions soumises aux droits d'enregistrement
- Les acquisitions soumises à TVA

La fiscalité de la location immobilière

- L'imposition indirecte de la location immobilière
  Les locations exonérées de TVA
  Les locations imposées de plein droit à la TVA
  Les locations imposées sur option à la TVA
- La fiscalité directe de la location immobilière
  La location imposées dans la catégorie des revenus fonciers
  Les locations imposées dans la catégorie des BIC

La fiscalité de la cession immobilière

- Le régime des plus-values des particuliers
- Le régime fiscal de la cession d'actif immobilier par une société commerciale

Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de formation en fonction de la réponse du financeur.

Tarifs

Le tarif de la prestation intra dépendra des modalités d'intervention (durée, expertise,...)

Conditions générales de vente sur le lien suivant

Contact

Pôle Immobilier

Elina FENELON
Conseillère formation
02 40 16 46 28
e.fenelon@cnam-paysdelaloire.fr

Pour aller plus loin

- Formations courtes 2023

Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel
- Modalités pédagogiques actives

Taux de satisfaction

Le taux moyen de satisfaction 2022-2023 des stagiaires est de 91%.

Le Cnam – ICH Ouest
25 bd Guy Mollet - BP 31115 - 44311 Nantes cedex 3
02 40 16 10 11 - ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr
N°SIRET : 32439762900118 - N° organisme de formation : 52440210544 - code APE : 8542Z